

Public :

- B0-H0V Exécutant : Exécutant d'opération non électrique / Chargé de chantier BF-HF : Exécutant / Chargé de chantier.
- L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus de renseignements.

Objectifs :

Être capable de :

- Exécuter des opérations d'ordre non électrique dans un environnement présentant un risque d'origine électrique.
- Analyser le risque électrique dans une situation de travail ou un environnement et de prendre les mesures de sécurité adaptée.
- Prendre les mesures d'urgence face aux accidents ou des incidents d'origine électrique.

Évaluation :

- Contrôle continue en cours de formation.
- Contrôle de connaissances théoriques par questionnaire.
- Contrôle des connaissances pratiques par mise en situation.
- Remise d'une attestation de formation.
- Envoi d'une proposition d'habilitation à l'employeur.

Pédagogie :

- Retours d'expériences par des échanges entre stagiaires et formateur.
- Exposés et discussions étayées de textes illustrés, par diapositives ou films.
- Support de cours, sous forme de livrets ou mémentos.
- Formation pratique avec mise en situation réelle.
- Utilisation de maquettes pédagogiques, d'équipements de protection individuels et collectifs, d'outillage normalisé.

Prérequis :

- Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.
- La dernière formation (initial ou recyclage) ne doit pas dater de plus de 3 ans.

Lieu – Date – Tarifs : Nous consulter.

Programme

Les thématiques abordées

- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Limites de différents de tension.
- Limites de l'habilitation (autorisation et interdictions, champs restrictifs de travail, etc.).
- Zones d'environnement et leurs limites.
- Zones spécifiques (zones d'incertitude et zone d'approche prudente).
- Définition des symboles d'habilitation.
- Équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Matériels électriques souterrains en BT et HT.
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération non électrique et à proximité de canalisations enterrées.
- Risques spécifiques autour des canalisations électriques enterrées.
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Exécution des opérations spécifiques à l'habilitation : nettoyage, ripage, soutènements...
- Conduite à tenir en cas d'accident électrique corporel (règle des 4A).
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Acteurs concernés par les travaux d'ordre non électrique.
- Limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation et interdictions, zone de travail, etc.).
- Application des prescriptions, respect des limites de zones de travail.
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.